

Différences



**Afrique du Sud :
Liberté pour Mandela !**



**Nouvelle Calédonie :
La paix pour dix ans ?**

**Immigration :
Abroger la loi de 86**



L
i
m
o
g
e
s

La francophonie active



A L'INTERIEUR :
Différences vous offre un poster
Et vous ?



UTILE, TRES UTILE !

Comme des milliers d'autres personnes, vous avez souhaité recevoir chaque mois un journal dont le contenu ouvert, riche, varié vous permettait d'alimenter vos convictions antiracistes. Tous les mois depuis sept ans, informations inédites, débats, contributions scientifiques, images de la vie quotidienne s'offraient à vous dans les pages de Différences, mettant à votre disposition un « digest » mensuel des combats contre le racisme, contre l'intolérance et pour la fraternité humaine. Une performance ! Peu d'argent, beaucoup de compétence et de bonne volonté, et nous avons pu tenir les avant-postes. Mais, aujourd'hui, le MRAP entre dans une phase nouvelle. Son expression dans la société doit se modifier pour répondre à la demande des millions de Français et d'étrangers vivant en France, qui veulent construire une nouvelle citoyenneté. Améliorer encore Différences, donc, mais avec quels moyens ? La presse a

des lois qui sont celles de l'argent et qui ne favorisent pas un journal comme le nôtre. C'est au prix d'une extrême tension financière que nous sommes parvenus à vous fournir régulièrement les informations dont vous aviez besoin. Ce mois-ci, la caisse est vide, et nous avons dû renoncer à publier un numéro habituel de Différences. Cette interruption est momentanée, et vous recevrez normalement votre journal en octobre et en novembre. Mais nous devons repartir sur des bases plus solides. Différences va changer. Nous allons nous appuyer plus directement sur la masse d'informations exclusives et souvent passionnantes qu'engendre l'activité même du MRAP : faits divers, analyses juridiques, relations internationales, recherches scientifiques ou philosophiques, et documents de base, images de l'actualité... Votre journal sera plus « pratique ». Vous y trouverez les argumentaires, les chiffres, les prises de

position, les récits qui sont nécessaires à toute personne qui se situe dans le combat républicain pour l'égalité. Aux acquis journalistiques de Différences tel que vous le connaissez s'ajoutera le souci prioritaire de faire un mensuel utile, un mensuel qui vous rende service lorsque vous avez besoin d'une information, d'une idée, d'une statistique, d'un texte... Enfin, l'abondante moisson de l'action antiraciste dans laquelle le MRAP tient une place centrale sera mieux décrite et mieux servie. Ce Différences rénové est déjà en préparation et vous le recevrez en décembre prochain. Mais pour que cette tâche soit menée à bien, il faut absolument et vite que nous nous en donnions les moyens. C'est pourquoi ce numéro « très spécial » de votre journal est aussi un appel au soutien financier. Les lecteurs de Différences sont pratiquement sa seule ressource. Or ils sont encore trop peu nombreux pour

assurer un équilibre financier régulier. Tout abonnement nouveau que vous pourrez faire autour de vous multipliera l'espérance de vie du seul organe de presse entièrement consacré à la tolérance et au combat pour l'égalité. Enfin, vous pouvez nous apporter le soutien supplémentaire dont nous avons besoin dans l'immédiat en souscrivant à la Société des Amis de Différences au moyen du bulletin ci-joint. Cette formule vous associera de plus près à l'avenir de la presse antiraciste, aux succès qui suivent l'effort. Ces succès, la société française en a besoin et c'est à contre-cœur que nous nous sommes résolus à vous envoyer ce mois-ci un Différences aussi mince. Mais, grâce à vous, grâce à la mobilisation de tous ceux qui croient à la nécessité de combattre avec les armes de la raison les passions racistes, Différences reprendra du poids !

Différences

Un journal qui doit vivre

ABONNEMENTS

1 an : 200 F.
1 an à l'étranger : 220 F.
6 mois : 120 F.
Etudiants et chômeurs, 1 an : 150 F.
6 mois : 80 F.
(joindre une photocopie des cartes d'étudiant ou de pointage).
Soutien : 300 F.
Abonnement d'honneur : 1 000 F.
Algérie : 15 dinars. Belgique : 140 FB.
Canada : 3 dollars. Maroc : 10 dirhams.

Publicité au journal

Photocomposition
PCP, 17, place de Villiers,
93100 Montreuil. Tél. : 42.87.31.00

Impression Montligeon. Tél. : 33.83.80.22.
Commission paritaire n° 63634
ISSN 0247-9095.
Dépôt légal : 1988-9.

La rédaction ne peut être tenue pour responsable des photos, textes et documents confiés.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Albert Lévy

REDACTION
Rédacteur en chef
René François
Secrétariat de rédaction-
maquettes :
Véronique Mortaigne
Iconographie
Joss Dray

ADMINISTRATION/GESTION
Loïc Le Guernigou

Couverture : Alain Chambaretaud,
Lounès-Gamma, Reglain-Gamma.

Affiche : Alex Jordan/Grapus.

NOUVEAU !

DES IMAGES POUR L'EGALITE : rentrée foisonnante sur le front éditorial ! Associé au groupe de photographes et de réalisateurs le Bar Floréal et aux éditions de l'Amandier, le MRAP propose un matériel nouveau et de grande qualité à tous ceux qui aiment à la fois l'image et l'égalité.

76 PHOTOGRAPHES CONTRE L'APARTHEID : 76 photographes français et étrangers ont tenu à donner une image en solidarité avec le peuple de l'Afrique du Sud. Parmi eux, Willy Ronis, Robert Doisneau, Henry Cartier-Bresson... Les photographies sont accompagnées d'informations brèves sur l'apartheid. Un splendide document conçu sous le patronage du MRAP (éditions Différences). L'exemplaire : 56 F.

L'AN 197 DE L'EGALITE : si le calendrier révolutionnaire était toujours en vigueur, nous serions en l'An 197 de la République. Le MRAP a réalisé un remarquable calendrier pour 1989 qui établit la concordance entre les jours de l'année républicaine et ceux du décompte courant. Il est illustré de quatorze gravures de l'époque évoquant les principales conquêtes de l'égalité : abolition de l'esclavage, citoyenneté des juifs et des protestants, abolition des privilèges... L'exemplaire : 40 F.

LA REVOLUTION DE L'EGALITE : à partir des images sélectionnées pour le calendrier républicain (voir ci-dessus), les éditions de l'Amandier ont réalisé une planche pédagogique qui évoque, dans un style très simple, les événements et les hommes qui sont à l'origine de la citoyenneté française moderne. Un document particulièrement bien adapté pour les écoles à l'occasion du bicentenaire de la Révolution.

7 IMAGES CONTRE LA VIOLENCE DU RACISME : Les étrangers qui vivent en France subissent en permanence la violence des mensonges diffusés par le Front national et... d'autres. Sept graphistes de renom ont accepté, à la demande du MRAP, de créer des images qui répondront à ces « arguments » du racisme. Ces images feront l'objet d'affiches largement diffusées (disponibles à la mi-octobre). Elles sont annoncées par celle que nous vous offrons ici.

A Bobigny, la nuit...

Les réfugiés étrangers venant régulariser leur situation à la Préfecture de Bobigny (Seine-Saint-Denis) devaient, jusqu'en juin dernier, faire la queue dès 18 heures, attendant toute la nuit l'ouverture des portes : les seuls trente premiers avaient une chance d'être reçus par les fonctionnaires de la Préfecture.

Chaque nuit, plusieurs dizaines d'hommes et de femmes, demandeurs d'asile, attendaient debout, serrés dans un passage d'1,20 m entre deux barrières métalliques, tout juste couverts d'un toit en avancée. Impossible de quitter sa place sous peine de la perdre et de devoir revenir le lendemain.

Certains devaient passer ainsi deux ou trois nuits dehors pour n'être pas venus assez tôt la veille. On mange et on boit sur place le peu de nourriture apportée dans un sac plastique. On s'enveloppe dans une couver-

ture. Certains dorment debout, appuyés sur une barrière, sur un voisin. A ce rythme, certains perdent leur emploi pour retards répétés.

Alertée par le Mrap, le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France, la Fasp qui entendaient dénoncer ce « racisme institutionnel », la presse a fait son travail.

Ces conditions scandaleuses d'accueil ont fait du bruit. La préfecture a trouvé des solutions : un système de rendez-vous a été mis sur pied, avec prospectus informant sur les démarches et papiers nécessaires. Les organisations qui sont intervenues (MRAP, SM, SAF, FASP, CGT et CFDT) se sont déclarées satisfaites de ces mesures de bon sens et d'humanité mais entendent bien rester attentives quant à leur application.

Catherine Sajno

A PROPOS DE L'AMNISTIE

Paradoxe de la loi d'amnistie adoptée le 8 juillet dernier : elle libère pour mieux expulser.

En effet, les étrangers condamnés ont bénéficié, comme tous les autres, de l'amnistie pour les peines inférieures à 4 mois de prison ferme ou 12 mois avec sursis. Mais ils resteront sous le coup de mesures d'interdiction du territoire ou d'expulsion (sauf les mineurs).

En clair, on les amnistie d'une peine légère sanctionnant de petits délits, mais la « double peine » qui les expulse est appliquée.

Seul recours : déposer une demande grâce individuelle, accordée pour une « situation particulière digne d'intérêt, notamment familiale ou personnelle ».

Le MRAP, considérant que toutes ces situations sont en soi particulières, a protesté contre ces dispositions auprès de François Mitterrand, des ministres concernés et des présidents des groupes parlementaires. En outre, on sait aujourd'hui que nombre d'amnistiés n'ont pu faire appel de décisions les concernant, car ils ont été prévenus trop tard de cette possibilité de recours. Plusieurs dizaines ont été expulsés.

Plus largement, le MRAP a décidé d'élargir sa campagne contre la loi « Pasqua-Pandraud » du 9 septembre 1986, qui systématise les mesures d'éloignement. Le 9 septembre, les comités locaux du MRAP marqueront de diverses initiatives le deuxième anniversaire du vote de cette loi inique.

L'affaire de Pithiviers

Grand bruit a été fait, en juillet, sur une décision surprenante du comité local du MRAP de Pithiviers (Loiret). Parmi les élèves du cours d'alphabétisation qu'il anime, se trouvait une jeune Ghanéenne, Mme Stella Horsin, dont le mari avait été candidat du Front national aux récentes élections législatives. En conséquence, le comité lui demandait de désavouer les thèses racistes du Front national, faute de quoi elle ne serait pas réinscrite à la rentrée. Dès que ces faits ont été rendus publics par la presse (à l'initiative de M. Horsin), la direction nationale du MRAP, qui n'en était pas informée, a exprimé son désaccord et l'a fait savoir par un com-

munié ; le même jour, le comité de Pithiviers revenait sur sa décision.

Le bilan médiatique de cette malheureuse affaire : elle a donné lieu en quelques jours à quatre-vingt-quinze articles, publiés par cinquante-deux journaux dans toute la France. Un tel intérêt pour ce faux déplorable commis par l'un des trois cents comités locaux du MRAP, traduisant sans doute l'attention portée en général à l'action de celui-ci et le caractère insolite d'une telle attitude ; somme toute, il en est honoré. Mais à vrai dire, il aimerait que ses multiples initiatives positives soient « couvertes » avec autant d'ampleur.

POSITIONS

■ **SOLIDARITE.** Après l'attentat, le 1^{er} août, contre le mensuel *Globe*, le MRAP a exprimé sa solidarité à l'équipe du magazine et est intervenu auprès du ministère de l'Intérieur pour demander une surveillance accrue des groupes susceptibles d'actions violentes.

■ SECRETAIRE GENERAL.

Le Conseil national du MRAP (*Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples*), réuni le 11 juin 1988, a procédé à l'élection d'un nouveau secrétaire général, Mouloud Aounit, et de deux secrétaires généraux adjoints : René Mazenod et Anne-Marie Dumas. Ils entreront en fonction en septembre prochain, date à laquelle Albert Levy, actuel secrétaire général, quittera son poste.

■ FRANCE-ALGERIE.

Le MRAP se félicite de la signature d'une convention franco-algérienne concernant les enfants de couples mixtes retenus par l'un des parents. Cette signature montre la volonté des deux gouvernements d'aboutir et de trouver une solution à des situations douloureuses en mettant en avant les droits de l'enfant qui ne saurait être privé de l'un de ses deux parents... Dans cet accord, il n'y a pas de vainqueur ou de vaincu, mais le désir de trouver — parfois même à la limite de la souveraineté nationale — une solution humaine et satisfaisante pour toutes les parties concernées. Etre un enfant de couple mixte devrait offrir des chances supplémentaires et non pas conduire à un déchirement ou à une amputation. Reste à savoir comment cette Convention va être appliquée par les deux gouvernements.

■ **JUSTICE.** Les tribunaux administratifs ont annulé, sur recours du MRAP, les dispositions discriminatoires prises par les conseils municipaux de Melun (77) et de Casseneuil (47).

Le premier, en date du 5 mai 1988, pour l'exigence que l'un des deux parents soit inscrit sur les listes électorales pour l'attribution d'une allocation de 1 000 F lors de la naissance du troisième enfant.

Le deuxième, en date du 14 juin 1988, pour refus d'inscription dans les écoles des enfants étrangers hors CEE.

■ SATISFACTION ET ESPOIR.

Le MRAP accueille avec satisfaction et espoir les accords intervenus ces derniers jours, en vue du règlement de deux conflits majeurs durant depuis de longues années. Il continuera d'agir pour l'indépendance de la Namibie, que les forces sud-africaines doivent prochainement évacuer, tout en développant ses efforts pour l'élimination de l'apartheid en Afrique du Sud même. Il souligne que l'arrêt de la guerre Iran-Irak pose, entre autres, le problème du peuple kurde, particulièrement éprouvé, visé par les armes chimiques et dont les droits nationaux doivent enfin être reconnus par les Etats qui l'oppriment.

Organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif à l'ONU, le MRAP exprime sa gratitude au secrétaire général Perez de Cuellar pour son action efficace au service de la paix et de l'amitié entre les peuples.

10.08.88

POUR MANDELA

C'est en prison que Nelson Mandela a fêté, le 18 juillet, son 70^e anniversaire. Le plus ancien prisonnier politique du monde est incarcéré depuis bientôt 26 ans. A cette occasion, le MRAP a envoyé des télégrammes réclamant sa libération aux différents gouvernements européens, à Botha et à l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris. Des messages de solidarité ont été envoyés à l'ANC et à Nelson Mandela lui-même. Parallèlement, le MRAP a lancé une campagne de cartes-pétitions pour soutenir les Six de Sharpeville condamnés sans preuve après le lynchage d'un conseiller municipal noir en 1984. Depuis, le gouvernement sud-africain, soumis à de multiples pressions internationales, a annoncé le report des exécutions.

De nombreux comités du MRAP ont également mené des actions anti-apartheid. Ainsi, le comité local de Menton a-t-il diffusé 7 500 affichettes-pétitions pour la libération de Mandela et les Six de Sharpeville.

VERSEMENTS à la SAD ET RÉDUCTIONS D'IMPÔTS

La société des amis de Différences (SAD) peut recevoir des dons qui deviennent déductibles de vos impôts, dans la limite de 1,5 % de votre revenu imposable de 1988. Une exonération supplémentaire est prévue en 1989 pour ceux qui auront versé au moins 1 200 F en 1988.

A titre informatif, vous trouverez ci-dessous quelques cas concrets montrant que votre soutien peut donner lieu à une compensation non négligeable :

Votre revenu mensuel	Réduction admise du revenu annuel (1,5 %)	Réduction d'impôt (1988)	Réduction d'impôt en 1989 si vous avez versé plus de 1 200 F en 1988
5 000 F	540 F	135 F	313 F
7 000 F	756 F	189 F	439 F
10 000 F	1 188 F	297 F	750 F
12 000 F	1 296 F	300 F	750 F
15 000 F	1 620 F	300 F	750 F
20 000 F	2 200 F	300 F	750 F
25 000 F	2 700 F	300 F	750 F

URGENT

POUR Différences

*Je souscris pour que la Société des amis de **Différences** augmente sa participation à la consolidation et au développement de **Différences**, le mensuel du MRAP,*

Somme versée..... F
Nom..... Prénom.....
Adresse.....
.....

Je joins ici la contribution des personnes suivantes :
Nom..... Prénom.....
Adresse.....
.....

Je joins ici la contribution des personnes suivantes :
Nom..... Prénom.....
Adresse.....
.....

Je joins ici la contribution des personnes suivantes :
Nom..... Prénom.....
Adresse.....
.....

*A retourner à la Société des amis de **Différences**, 89, rue Oberkampf, 75011 Paris.*

N.B. Le reçu envoyé à chaque souscripteur lui permettra une déduction de son impôt sur le revenu (voir indication au dos).

Nous
combattons
la violence
des idées
racistes !



**mr
ap**
mouvement
contre
le racisme
et pour l'amitié
entre les peuples
89, rue oberkampf
75443 paris cedex 11
(1) 48 06 88 00
minitel : 3615 MRAP

Erasmus 81